

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation d'accréditation (convention n° 3236)
Norme NF EN ISO/CEI 17025 v 2005

L'entité juridique ci-dessous désignée :

ASCONIT CONSULTANTS Parc Scientifique Tony Garnier 6-8 espace Henry Vallée 69366 LYON Cedex 07
--

est accréditée par le Cofrac – Section Laboratoires – pour son ou ses laboratoire(s), site(s) et unité(s) technique(s) suivants :

SITE CONCERNÉ	ASCONIT CONSULTANTS Site Naturopôle - 3 boulevard de Clairfont 66350 TOULOUGES
CONTACT (<i>facultatif</i>)	Monsieur Christophe BOINET ☎ 04.72.82.37.41 ☎ 04.78.94.11.98 ✉ christophe.boinet@asconit.com

Unité Technique : Agence Sud

L'accréditation initiale est accordée selon le périmètre suivant :

- **Analyses biologiques des milieux aquatiques (Programme 100-3) :**

Elle porte sur les analyses suivantes :

(voir page suivante)

Date de prise d'effet :	1^{er} octobre 2010
--------------------------------	------------------------------------

Analyses biologiques des milieux aquatiques (Programme 100-3)

OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Cours d'eau	IBD (Indice Biologique Diatomées)	Calcul de l'IBD après prélèvement et détermination de diatomées benthiques	NF T 90-354

Fait à Paris, Le 21 septembre 2010
Le Responsable d'accréditation : Virginie BALOT



Date de prise d'effet : 1^{er} octobre 2010